



PROVINCE DU MANITOBA

PROCLAMATION

JOURNÉE DE SENSIBILISATION À L'ENSEMBLE DES TROUBLES CAUSÉS PAR L'ALCOOLISATION FŒTALE

- ATTENDU QUE** l'ensemble des troubles causés par l'alcoolisation fœtale (ETCAF), causé par une exposition prénatale à l'alcool, peut entraîner des troubles neurodéveloppementaux tels que des difficultés physiques, mentales et comportementales permanentes ainsi que des troubles d'apprentissage;
- ATTENDU QUE** des études récentes suggèrent que près de 4 % des Canadiens sont atteints de l'ETCAF;
- ATTENDU QUE** l'ETCAF est souvent difficile à détecter et que son diagnostic, son traitement et le soutien aux personnes en étant atteintes requièrent une approche collaborative interdisciplinaire;
- ATTENDU QU'** il est important de faire connaître les risques de l'exposition prénatale à l'alcool, de sensibiliser le public à l'impact de l'ETCAF sur les personnes et les communautés et d'encourager tous les Manitobains et Manitobaines à se renseigner sur l'ETCAF et ses effets;
- ATTENDU QUE** la journée internationale de sensibilisation à l'ETCAF a lieu tous les ans le 9 septembre, c'est-à-dire le neuvième jour du neuvième mois de l'année, et ce, pour symboliser les neuf mois de la grossesse;

NOUS, Nahanni Fontaine, ministre des Familles, proclamons par la présente que la journée du 9 septembre de chaque année sera la

JOURNÉE DE SENSIBILISATION À L'ENSEMBLE DES TROUBLES CAUSÉS PAR L'ALCOOLISATION FŒTALE

au Manitoba et recommandons que toute la population de notre province l'observe scrupuleusement.

"Original signed by"

Nahanni Fontaine
Ministre
Familles Manitoba